Révolution dans les uniformes

17-03-2022

Une circulaire du ministre des armées va bouleverser quelque peu les habitudes vestimentaires de l'armée française. Elle consacre notamment la disparition du blouson. L'intendance n'en fait plus fabriquer depuis le 1er janvier. Le soldat de 2e classe portera désormais une vareuse qui sera probablement en tissu infroissable L'été, il possédera - quelle que soit son arme - une tenue de toile, jusqu'alors réservée aux troupes d'outremer. Avec sa tenue de sortie, il ne sera plus obligé soit de porter les " godillots " traditionnels, soit d'user ses propres souliers : l'armée lui fournira des chaussures basses. [... Les officiers verront aussi leur tenue transformée. [...] La tenue de sortie pour tous les grades ne comportera plus de ceinture, et les poches ne devront pas avoir de soufflets. Enfin le sabre va refaire son apparition au ceinturon des officiers des écoles d'application de l'armée de terre qui l'avaient abandonné.

Le Monde, 16 janvier 1959

Jean-Jacques Salomon

palio@editionsdupalio.fr